

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 31 juillet 2020

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 173 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Franck ALLISIO - Daniel AMAR - Sophie AMARANTINIS - Patrick AMICO - Michel AMIEL - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Sophie ARRIGHI - Gérard AZIBI - Mireille BALLETTI - Guy BARRET - Marie BATOUX - Laurent BELSOLA - Moussa BENKACI - François BERNARDINI - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Corinne BIRGIN - Jean-Marc BLOCQUEL - Maryline BONFILLON - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Patrick BORÉ - Linda BOUCHICHA - Doudja BOUKRINE - Nadia BOULAINSEUR - Valérie BOYER - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA SAVON - Jean-Louis CANAL - Joël CANICAVE - Christine CAPDEVILLE - Martine CESARI - Jean-Pierre CESARO - Mathilde CHABOCHE - Saphia CHAHID - Emmanuelle CHARAFE - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Lyece CHOULAK - Jean-David CIOT - Marie-Ange CONTE - Jean-Marc COPPOLA - Jean-François CORNO - Jean-Jacques COULOMB - Georges CRISTIANI - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Marc DEL GRAZIA - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bernard DESTROST - Vincent DESVIGNES - Claude FERCHAT - Stéphanie FERNANDEZ - Olivia FORTIN - Gérard FRAU - Olivier FREGEAC - Lydia FRENTZEL - Agnès FRESCHER - Daniel GAGNON - David GALTIER - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - André GOMEZ - Philippe GRANGE - Hervé GRANIER - Sophie GRECH - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Patrick GRIMALDI - Jean-Christophe GRUVEL - Frédéric GUELLE - Sophie GUERARD - Yannick GUERIN - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Prune HELFTER-NOAH - Jean HETSCH - Pierre HUGUET - Michel ILLAC - Nicolas ISNARD - Hatab JELASSI - Sébastien JIBRAYEL - Sophie JOISSAINS - Maryse JOISSAINS MASINI - Nicole JOULIA - Cédric JOUVE - Christine JUSTE - Didier KHELFA - Philippe KLEIN - Anthony KREHMEIER - Pierre LAGET - Vincent LANGUILLE - Stéphane LE RUDULIER - Nathalie LEFEBVRE - Gisèle LELOUIS - Jean-Marie LEONARDIS - Jessie LINTON - Camélia MAKHLOUFI - Bernard MARANDAT - Rémi MARCENGO - Régis MARTIN - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Caroline MAURIN - Hervé MENCHON - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Eric MERY - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Claudie MORA - Yves MORAIN - José MORALES - Pascale MORBELL - Roland MOUREN - Franck OHANESSIAN - Yannick OHANESSIAN - Stéphane PAOLI - Didier PARAKIAN - Benoit PAYAN - Christian PELLICANI - Marc PENA - Serge PEROTTINO - Anne-Laurence PETEL - Catherine PILA - Jocelyne POMMIER - Henri PONS - Fabrice POUSSARDIN - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO-DURAND - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Didier REAULT - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Pauline ROSSELL - Denis ROSSI - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Isabelle ROVARINO - Lionel ROYER-PERREAU - Michèle RUBIROLA - Michel RUIZ - Valérie SANNA - Franck SANTOS - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Laurence SEMERDJIAN - Jean-Pierre SERRUS - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Monique SLISSA - Marie-France SOURD GULINO - Gilbert SPINELLI - Etienne TABBAGH - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Nathalie TESSIER - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Yves WIGT - Ulrike WIRMINGHAUS - Karima ZERKANI-RAYNAL.

Signé le 31 Juillet 2020

Reçu au Contrôle de légalité le 13 août 2020

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ représenté par François BERNARDINI - Marion BAREILLE représentée par David GALTIER - Sébastien BARLES représenté par Etienne TABBAGH - Mireille BENEDETTI représentée par Jean-Pierre SERRUS - Sabine BERNASCONI représentée par Solange BIAGGI - Julien BERTEI représenté par Laurence SEMERDJIAN - André BERTERO représenté par Olivier GUIROU - Kayané BIANCO représentée par Sophie JOISSAINS - Sarah BOUALEM représentée par Isabelle CAMPAGNOLA SAVON - Michel BOULAN représenté par Francis TAULAN - Romain BRUMENT représenté par Doudja BOUKRINE - Emilie CANNONE représentée par Jean-Baptiste RIVOALLAN - Laure-Agnès CARADEC représentée par Didier REAULT - René-Francis CARPENTIER représenté par Didier KHELFA - Martin CARVALHO représenté par Jean-Baptiste RIVOALLAN - Eric CASADO représenté par Nicole JOULIA - Roland CAZZOLA représenté par Sébastien JIBRAYEL - Robert DAGORNE représenté par Georges CRISTIANI - Sandrine D'ANGIO représentée par Gisèle LELOUIS - Sylvaine DI CARO représentée par Sophie JOISSAINS - Arnaud DROUOT représenté par Benoit PAYAN - Cédric DUDIEUZERE représenté par Stéphane RAVIER - Loïc GACHON représenté par Daniel AMAR - Eric GARCIN représenté par Olivier FREGEAC - Audrey GARINO représentée par Jean-Marc COPPOLA - Gérard GAZAY représenté par Alain ROUSSET - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée par Yves WIGT - Magali GIOVANNANGELI représentée par Gérard FRAU - Jean-Pascal GOURNES représenté par Vincent LANGUILLE - Claudie HUBERT représentée par Marc PENA - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE représenté par Catherine PILA - Eric LE DISSÈS représenté par Jean-Marc BLOCQUEL - Pierre LEMERY représenté par Eric MERY - Richard MALLIÉ représenté par Philippe ARDHUIN - Yves MESNARD représenté par Christine CAPDEVILLE - Marie MICHAUD représentée par Eric MERY - Michel MILLE représenté par Philippe GINOUX - Danielle MILON représentée par Roland MOUREN - Férouz MOKHTARI représentée par Gilbert SPINELLI - André MOLINO représenté par Michel ILLAC - Lourdes MOUNIEN représenté par Cédric JOUVE - Christian NERVI représenté par Philippe GINOUX - Patrick PAPPALARDO représenté par Didier PARAKIAN - Roger PELLENC représenté par Marie-Ange CONTE - Claude PICCIRILLO représenté par Georges CRISTIANI - Patrick PIN représenté par Christine CAPDEVILLE - Véronique PRADEL représentée par Jocelyne POMMIER - Bernard RAMOND représenté par Guy BARRET - Anne REYBAUD représentée par Nicolas ISNARD - Maryse RODDE représentée par Frédéric VIGOUROUX - Georges ROSSO représenté par Martine VASSAL - Laure ROVERA représentée par Christian PELLICANI - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE représentée par Gérard BRAMOULLÉ - Laurent SIMON représenté par Patrick GHIGONETTO - Anne VIAL représentée par Perrine PRIGENT - Jean-Louis VINCENT représenté par Gérard BRAMOULLÉ.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Nassera BENMARNIA - Pascal CHAUVIN - Claude FILIPPI - Vincent GOYET - Michel LAN - Maxime MARCHAND - Anne MEILHAC - Lisette NARDUCCI - Catherine VESTIEU - David YTIER.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Samia GHALI représentée à 11h05 par Christine JUSTE - Nadia BOULAINSEUR représentée à 11h05 par Lyece CHOULAK - Yannick OHANESSIAN représenté à 11h08 par Pauline ROSSELL - Lionel DE CALA représenté à 11h30 par Stéphanie GRECO DE CONINGH - Gérard AZIBI représenté à 12h00 par Patrick AMICO - Pierre HUGUET représenté à 12h00 par Prune HELFETER-NOAH - Michel RUBIROLA représentée à 12h11 par Benoît PAYAN - Olivia FORTIN représentée à 12h35 par Eric SEMERDJIAN.

Etaient représentés et arrivés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Audrey GARINO arrivée à 10h50 - Arnaud DROUOT arrivé à 11h20.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Laurent BELSOLA à 10h57 - Bruno GILLES à 11h50 - Jean-Pierre CESARO à 12h00 - Amapola VENTRON à 12h00 - Pierre HUGUET à 12h00 - Philippe GINOUX à 12h00 - Lyece CHOULAK à 12h05 - Serge PEROTTINO à 12h30 - Véronique MIQUELLY à 12h30 - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA à 12h30 - Richard DONA à 12h39 - Didier PARAKIAN à 12h39 - Bernard DESTROST à 12h40 - Julien RAVIER à 12h44 - Emmanuelle CHARAFE à 12h45.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FBPA 018-8290/20/CM

**■ Budgets annexes de la Métropole Aix Marseille Provence - Approbation des Comptes Administratifs de l'exercice 2019 des budgets annexes Crématorium, Ports Ouest, Parking, MIN, GEMAPI, Réseau de Chaleur
MET 20/15291/CM**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Il est soumis au Conseil de la Métropole pour approbation les Comptes Administratifs de l'exercice 2019 des budgets annexes d'exercice métropolitain de la Métropole Aix-Marseille-Provence suivants :

- MARCHE D'INTERET NATIONAL ;
- PORTS OUEST TERRITOIRE ;
- PARKINGS METROPOLE ;
- CREMATORIUM METROPOLE ;
- RESEAU DE CHALEUR ;
- GEMAPI.

Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice, tels qu'ils apparaissent dans les Comptes de Gestion de Monsieur le Receveur des Finances sont identiques à ceux constatés dans les Comptes Administratifs de l'exercice 2019 pour ces budgets annexes.

Un rapport de présentation des Comptes Administratifs 2019 est annexé à la présente délibération qui décrit l'exécution du budget.

Le Conseil de la Métropole en pleine connaissance de l'ensemble des documents budgétaires relatifs à l'exercice considéré, décide après examen des opérations consignées dans les Comptes Administratifs précités, de les approuver.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice 2019 relatifs à ces budgets annexes ;
- Les Comptes de Gestion 2019 produits par Monsieur le Receveur des Finances.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

**Signé le 31 Juillet 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 13 août 2020**

Article 1 :

Sont arrêtés, pour chacun des budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence listés ci-avant, les résultats de clôture de l'exercice inscrits dans le Compte Administratif 2019 dont les montants sont retranscrits ci-après :

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE MIN

SOLDE DEBITEUR : -1 574 714,87 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
INVESTISSEMENT	78 219,15	0,00	44 948,18	123 167,33
FONCTIONNEMENT	-1 122 151,78	0,00	-575 730,42	-1 697 882,20
TOTAL	-1 043 932,63	0,00	-530 782,24	-1 574 714,87

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE PORTS OUEST

SOLDE DEBITEUR : - 29 563,47 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
INVESTISSEMENT	287 553,92	0,00	-317 117,39	-29 563,47
FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	287 553,92	0,00	-317 117,39	-29 563,47

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE PARKINGS

SOLDE DEBITEUR : - 87 547,39 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
INVESTISSEMENT	416 361,73	0,00	-503 909,12	-87 547,39
FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0 ,00	0,00
TOTAL	416 361,73	0,00	-503 909,12	-87 547,39

Signé le 31 Juillet 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 13 août 2020

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE CREMATORIUM

SOLDE CREDITEUR : 480 270,75 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
INVESTISSEMENT	73 011,12	0,00	18 216,94	91 228,06
FONCTIONNEMENT	-60,30	0,00	389 102,99	389 042,69
TOTAL	72 950,82	0,00	407 319,93	480 270,75

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR

SOLDE CREDITEUR : 90 312,11 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
INVESTISSEMENT	54 082,00	0,00	13 460,61	67 542,61
FONCTIONNEMENT	-13 010,73	0,00	35 780,23	22 769,50
TOTAL	41 071,27	0,00	49 240,84	90 312,11

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE GEMAPI

SOLDE CREDITEUR : 712 370,13 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
INVESTISSEMENT	0,00	0,00	-154 417,19	-154 417,19
FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	866 787,32	866 787,32
TOTAL	0,00	0,00	712 370,13	712 370,13

Signé le 31 Juillet 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 13 août 2020

Article 2 :

Est donné acte à Madame la Présidente de la présentation faite des Comptes Administratifs de l'exercice 2019 des budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille Provence listés ci-avant.

Article 3 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du Budget Annexe M.I.N, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2019 :

En recettes de	1 720 494,54 euros
Reprise des résultats antérieurs	-1 043 932,63 euros
En dépenses de	2 251 276,78 euros
Solde	-1 574 714,87 euros

Article 4 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du Budget Annexe PORTS OUEST, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2019 :

En recettes de	1 179 851,88 euros
Reprise des résultats antérieurs	287 553,92 euros
En dépenses de	1 496 969,27 euros
Solde	-29 563,47 euros

Article 5 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du Budget Annexe PARKINGS, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2019 :

En recettes de	2 670 075,78 euros
Reprise des résultats antérieurs	416 361,73 euros
En dépenses de	3 173 984,90 euros
Solde	-87 547,39 euros

Article 6 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du Budget Annexe CREMATORIUM, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2019 :

En recettes de	882 321,87 euros
Reprise des résultats antérieurs	72 950,82 euros
En dépenses de	475 001,94 euros
Solde	480 270,75 euros

Article 7 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du Budget Annexe RESEAU DE CHALEUR, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2019 :

En recettes de	560 934,24 euros
Reprise des résultats antérieurs	41 071,27 euros
En dépenses de	511 693,40 euros
Solde	90 312,11 euros

Article 8 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du Budget Annexe GEMAPI, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2019 :

En recettes de	5 741 054,79 euros
Reprise des résultats antérieurs	0,00 euros
En dépenses de	5 028 684,66 euros
Solde	712 370,13 euros

Article 9 :

Est reconnue l'adéquation parfaite entre les écritures comptables et les écritures administratives. Les résultats de clôture, ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice tels qu'ils apparaissent dans les Comptes de Gestion 2019 de Monsieur le Receveur des Finances sont en tous points analogues à ceux constatés dans les Comptes Administratifs 2019.

Article 10 :

Est adopté le présent rapport et sont déclarées tenues pour lues les annexes aux Comptes Administratifs des budgets annexes susvisés.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Budget et Finances

Didier KHELFA

Signé le 31 Juillet 2020
Reçu au Contrôle de légalité le 13 août 2020